

Il ne manquera pas, probablement, de gens pour suggérer au Maréchal une détermination extrême. Celui-ci céderait-il à ces conseils? S'il le faisait, l'armée, dont le concours est nécessaire pour toute entreprise de ce genre, le seconderait-elle?

Qui peut dire quels sont les desseins de la Providence sur ce grand pays, si criminel et si saint, si coupable et si généreux! Dans tous les événements humains, quelque alarmants qu'ils soient, les chrétiens ont toujours cette consolation suprême de savoir que Dieu conduit tout et que rien n'arrive sans sa permission.

A. GÉLINAS.

L'INSTITUT-CANADIEN D'OTTAWA

C'est par inadvertance que nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé la fête littéraire d'Ottawa comme devant avoir lieu dans la semaine qui vient de finir. On sait que cette célébration ne doit se faire que cette semaine. Son Excellence lord Dufferin et Sa Grandeur Mgr. Duhamel doivent y assister.

Tout nous porte à croire que la démonstration sera magnifique. Avec des organisateurs comme MM. Sulte et Tassé, et des invités comme l'hon. M. Chauveau (que l'Opinion Publique a l'honneur de compter parmi ses collaborateurs), il est facile de présumer du succès de la fête.

Il s'agit, comme on le sait, de commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien d'Ottawa. C'est un fait digne d'être noté, à plus d'un titre. Il n'y a guère d'institution de ce genre qui ait duré si longtemps dans notre pays. On n'en trouve probablement aucune, dans les grandes et vieilles villes de la province de Québec, qui ait cet âge vénérable.

Il ne faut pas oublier qu'Ottawa est une ville haut-canadienne et anglaise, sans compter qu'elle est toute jeune. Nos compatriotes d'origine française forment un tiers seulement de la population de la capitale; mais, par leur importance et leur activité, ils donnent le ton à toute la ville, qui offre, dans l'ensemble, une physionomie française assez marquée.

Lorsque le moment sera venu de faire de la région d'Ottawa un district indépendant et purement fédéral, comme le district de Columbia chez nos voisins, on peut présumer que l'élément canadien-français y aura une grande influence.

Dans tous les cas, l'élément catholique domine dans la capitale canadienne, où les Irlandais forment un appoint considérable, qui, joint aux Canadiens-français, constitue la majorité. Seulement, l'expérience du passé montre qu'il est très-difficile, sinon à peu près impossible, d'unir les catholiques français et irlandais en un seul groupe, à Ottawa comme dans les autres villes du pays.

Depuis la confédération, la capitale fédérale possède un bon nombre de personnalités importantes, littéraires comme politiques. C'est probablement à cela qu'elle doit, en grande partie, le renom qu'elle est en train de gagner dans notre province. Ottawa rivalise avec Québec. Nos littérateurs se réfugient en grand nombre dans les deux capitales, aux sièges des gouvernements.

Voici le programme de la fête de cette semaine, donnée par l'Institut-Canadien d'Ottawa:

Il y aura d'abord une grande séance littéraire, musicale et dramatique, mercredi, le 24 octobre au soir, dans la nouvelle salle de l'Institut, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général, et de Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa. Le programme est magnifique. L'hon. M. Chauveau sera l'un des orateurs pour l'occasion.

Le lendemain, une Convention composée d'hommes de lettres, de journalistes, de représentants de sociétés littéraires et historiques, tiendra deux séances publiques. L'une de ces séances aura lieu à dix heures de l'avant-midi, et l'autre à deux heures de l'après-midi. M. le Dr. Taché, M. le Dr. F. A. H. Tanguay, M. Benjamin Sulte, M. L. P. Turcotte, et plusieurs autres prendront une part active à la Convention, dont l'organisation a été confiée à M. Joseph Tassé. Un banquet offert par l'Institut aux membres de la Convention venus de l'étranger, couronnera la fête.

Plusieurs sociétés nationales de la province seront représentées à Ottawa dans cette circonstance, entre autres l'Institut-

Canadien de Québec et l'Union Catholique de Montréal. Il y aura aussi un certain nombre de membres du clergé.

On aime à constater, dans des occasions comme celle-ci, la présence de dignitaires ecclésiastiques. C'est une garantie d'orthodoxie. Le souvenir de l'Institut-Canadien de Montréal, mort d'hérésie, faute peut-être de cet élément si essentiel, l'élément religieux, offre une leçon que nos sociétés nationales paraissent, fort heureusement, comprendre.

A. GÉLINAS.

UN NOUVEAU POÈME

Un jeune Irlandais de talent, M. James Joseph Gahan, vient de faire paraître un nouveau poème intitulé: *Canada*, imprimé sur papier teinté par M. Delisle, de Québec. Cet opuscule fait le plus grand honneur à son auteur, qui a su faire vibrer dans de beaux vers la plus pure fibre de son patriotisme.

M. Gahan n'en est pas à ses premières armes. Il a déjà publié des poésies sur l'Immaculée Conception, et il se propose de chanter successivement les plus belles phases et les plus grands noms de notre histoire, les fondations de Québec et de Montréal, Frontenac, d'Iberville, mademoiselle de Verrières, de Beaujeu, Montcalm, etc., etc. Nous ne saurions trop l'encourager dans ce projet grandiose, que son talent, son tact et son énergie mèneront certainement à bonne fin.

NOS GRAVURES

Fin d'octobre

La journée s'est passée sans soleil, nuageuse et claire pourtant, journée d'automne où le soleil du mois d'août a perdu son éclat, où l'atmosphère, limpide encore, semble envelopper la nature entière de son manteau de lumière diffuse et grisâtre. Sur la jetée d'où l'on voit sortir et entrer les bateaux, une jeune femme est assise, rêveuse et solitaire; elle a posé près d'elle le livre que sa pensée ne pouvait plus suivre; elle aime mieux songer à son gré et laisser son imagination errer librement à travers les lointains horizons. Derrière elle, une dame âgée, la grand-mère sans doute, est tout occupée de son tricet; un peu plus loin, deux charmantes fillettes blondes s'amuse à troubler la contemplation muette de leur mère.

C'est en elle que se résume toute entière l'œuvre de M. Duez, d'une si exquise distinction, d'un charme si intime et si pénétrant; et l'on se prend à rêver à son tour en admirant ce profil distingué gracieusement encadré dans une gaze bleue de ciel, qui se détache doucement sur le fond un peu sombre du tableau.

LES BIOGRAPHIES DE M. L. O. DAVID EN FRANCE

M. Douhaire fait une appréciation flatteuse des biographies de M. David, dans le dernier numéro de *Correspondant*, de Paris. Après avoir dit, parlant d'un livre de biographies écrit par un Belge, que c'est une œuvre de polémique plus que de littérature, une défense éloquente mais trop violente du catholicisme, la critique française ajoute:

Tout autre est la galerie canadienne de M. L. O. David (*Biographies et portraits*, par L. O. David, Montréal, 1876, 1 vol. in-8 avec quinze beaux portraits; Paris: chez Sauton; un sentiment d'orgueil et de reconnaissance patriotiques l'a inspirée. Les hommes qui y figurent ont tous bien mérité du Canada français; ils l'ont honoré devant l'Angleterre par leurs travaux, leurs vertus, leur caractère et leur talent, et ils ont défendu sa nationalité contre les tentatives faites pour la lui ravir. A ce titre, ils ont un droit particulier à notre sympathie; aucun d'eux, en effet, n'a gardé de ressentiment contre la mère-patrie, qui abandonna leurs pères, il y a un siècle, sans avoir fait tout ce qu'elle aurait pu pour seconder leur courage malheureux; ils n'ont pas rejeté sur la France la haine et le mépris que méritèrent à jamais et le lâche souverain qui alors régnait, et les écrivains sans cœur qui, à la suite de Voltaire, firent avec des pasquinades leur deuil de notre plus belle colonie. Non, tous les hommes dont on trouve ici la figure énergique, prêtres, évêques, négociants,

écrivains, magistrats, ont revendiqué le nom de Français et ont obtenu le droit de le garder. Ils ont dit, comme l'a répété un brillant journaliste de Montréal, qui a combattu à côté d'eux pour la même cause, et dont nous avons entre les mains un très-intéressant volume de *Mélanges*, M. Oscar Dunn: "Nous avons été cédés, c'est le mot, tel que nous étions avec nos mœurs, notre religion, notre langue et nos lois, et l'Angleterre, en nous acceptant comme tels, nous a promis sa protection, c'est-à-dire qu'elle nous a reçus comme Français, et nous a permis de continuer à l'être, sans l'éclat de ses institutions libres. Il y a eu des tâtonnements, des hésitations, des persécutions mêmes, je le sais; je sais également que l'injustice n'est pas venue des Anglais d'outre-mer, mais des Anglais du Canada, de ce "parti anglais" que M. Gladstone qualifiait l'an dernier en termes si durs, et dont heureusement on ne trouve plus de vestige. Le fait général et essentiel reste acquis à l'histoire, à savoir que l'Angleterre, en recevant des Français dans son sein et en leur accordant toutes les garanties qu'ils avaient demandées, leur a dit par là même: "Adoptez nos institutions et servez-vous-en; soyez libres, soyez toujours Français si vous le voulez."

Ces sentiments si nobles et si noblement exprimés sont le trait distinctif et dominant des hommes dont M. L. O. David nous retrace ici avec talent la physionomie, même de ceux—il y en a—qui ne sont pas Français de naissance.

Sans doute ils ont conquis par d'autres mérites encore l'estime, la considération, le respect dont le Canada les entoure; nous le savions déjà, au moins pour quelques-uns, notamment pour les vénérables prélats qui gouvernent les églises de la Nouvelle-France, Mgr. Taché et Mgr. Bourget, l'autre autres, dont le monde entier connaît le zèle apostolique; mais leurs noms, à tous, n'étaient pas venus jusqu'à nous. Il faut remercier M. David de nous les avoir fait connaître, et souhaiter la bienvenue à son livre.

LA SANTÉ DU PAPE

Dépêche de Rome au *Times* de Londres au sujet de la santé du pape:

Il n'est pas contestable que la santé du pape ne soit considérablement délabrée. Il pourra peut-être se traîner pendant encore quelque temps, voire même pendant longtemps, si les grands efforts qu'il doit faire pour donner audience à des pèlerins, écouter parfois leurs longues adresses, pour y répondre et remplir ces autres fatigantes missions, peuvent lui être épargnées; mais que l'on craigne sérieusement au Vatican qu'il succombe inopinément, cela ressort évidemment de la défense faite à ses médecins de s'absenter de Rome. Défendre à un homme, par ce temps de chaleur excessive, d'aller même jusqu'à Civita-Vecchia ou à Porto d'Anzio, c'est prouver qu'on pense que ses services peuvent à tout moment être impérieusement réclamés.

Pie IX ne se lève plus, comme c'était son inviolable habitude, à cinq heures du matin, hiver et été. Maintenant, en été, il n'est pas debout avant sept heures. Il assiste à la messe et la dit lorsqu'il en a la force, mais il ne saurait plus la dire sans s'asseoir. Les pèlerins anglais qui sont venus ici au mois de mai l'ont vu la dire debout presque pour la dernière fois.

Après son déjeuner, il reçoit les membres du Sacré-Collège, qui ont des affaires à traiter, et on peut dire qu'il meurt à la peine.

La semaine dernière, m'a-t-on raconté, pendant que le cardinal Sacconi lui donnait lecture d'un rapport, le pape s'endormit. Le cardinal s'arrêta, attendit quelques instants, puis remua quelque chose à dessein. "Je dois m'être endormi," dit le pape en se réveillant, puis, après un instant, il ajouta: "Très-bien! très-bien! arrangez l'affaire pour le mieux." Ce jour-là, on ne parla plus de rien au pape. Ces somnolences se produisent fréquemment.

Le pape se montre d'ailleurs peu disposé à agir comme l'exigeraient les soins de sa santé. Ses médecins sont d'avis que par nos fortes chaleurs la petite chambre à coucher qu'il occupe est beaucoup trop étroite, et, sur leurs ordres, son petit lit de camp en fer avait été transféré dans un appartement plus spacieux et mieux aéré; mais, après y avoir passé deux nuits, il insista pour retourner à la petite chambre à laquelle il était accoutumé.

DEUX DOCUMENTS IMPORTANTS

Les deux lettres qui suivent ont paru dans les principaux journaux de la province, la semaine dernière:

Archevêché de Québec, 16 oct. 1877.

Révd. M. Hamel, Ptre., V. G.,

Recteur de l'Université-Laval.

M. le Recteur,

Le 4 janvier dernier, Monseigneur l'évêque de St. G. de Rimouski m'écrivit pour me déléguer certaines propositions, comme ayant été avancées par l'honorable juge Casault, l'un des professeurs de l'Université-Laval, dans le jugement prononcé par lui en décembre dernier, concernant l'élection contestée du comté de Bonaventure.

Monseigneur Langevin demandait que le dit professeur fût mis en demeure de se rétracter, ou qu'il fût privé de sa chaire.

N'ayant pas voulu prendre sur moi de décider

cette affaire si importante et si délicate, qui touche non-seulement aux immunités, mais aussi aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, je priai de nouveau le Saint-Siège de me donner ses instructions.

Vous verrez par la lettre ci-jointe de Son Excellence Mgr. Conroy, délégué apostolique au Canada, en date du 18 courant, quel a été le jugement de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il a été décrété purement et simplement que l'honorable juge Casault doit être maintenu dans sa chaire de professeur à l'Université-Laval. Aucune rétractation n'est exigée.

Suivant le désir de Son Excellence, la lettre dont je vous envoie copie et la mienne pourront être rendues publiques.

Agréer, monsieur le Recteur, l'assurance de ma parfaite considération.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC,

Chancelier Apostolique de l'Université-Laval.

Québec, 12 octobre 1867.

Monseigneur l'Archevêque,

J'ai reçu instruction de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, de communiquer à Votre Grâce, en Sa qualité de Chancelier de l'Université-Laval, la décision donnée par la Sacrée Congrégation sur la question soulevée à l'occasion du jugement qui a été porté dans la cause de l'élection contestée du comté de Bonaventure, par trois juges catholiques, dont un est professeur à l'Université-Laval, question que Votre Grâce avait soumise au Saint-Siège.

Il a été décidé par la Sacrée Congrégation que l'hon. juge Casault doit être maintenu en possession de sa chaire à l'Université.

Je demeure, Monseigneur l'Archevêque,

Votre dévoué serviteur,

† GEORGE CONROY,

Evêque d'Ardagh,

Dél. Apostolique au Canada.

A Sa Grâce

l'Archevêque de Québec.

LE ROI AMÉDÉE

Les journaux italiens annoncent l'entrée dans les Ordres du prince Amédée de Savoie, ex-roi d'Espagne.

Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, second fils de Victor-Emmanuel, est né en 1845. Il a, par conséquent, trente-deux ans à peine.

Il était marié à la princesse Marie della Cisterna, qui lui avait donné trois enfants. C'est la mort récente de sa jeune femme, qu'il adorait, qui a déterminé le prince à prendre cette résolution.

On sait que le prince Amédée fut pendant une année roi d'Espagne, et qu'il quitta le trône avec une dignité à laquelle ses ennemis eux-mêmes rendirent un hommage éclatant.

Depuis son retour en Italie, le duc d'Aoste ne s'était pas mêlé de politique; il s'était consacré tout entier à la vie d'intérieur.

L'ex-roi Amédée est descendant par les femmes de Charles-Quint, dont il a été l'un des successeurs sur le trône d'Espagne. Comme son illustre ancêtre, il est descendu du trône pour embrasser la vie religieuse. On sait que Charles-Quint abdiqua pour entrer dans un monastère.

RECETTES UTILES

CONSERVES DE CORNICHONS À CHAUD.—Les cornichons de conserves doivent être cueillis quand ils ont la grosseur du doigt. Ils sont brossés, essuyés dans un linge grossier afin d'enlever leur duvet épineux. Ainsi préparés, ils sont saupoudrés de sel et pendant deux ou trois jours abandonnés dans un endroit frais. Ce laps de temps écoulé, les cornichons sont trempés dans l'eau fraîche, égouttés et rangés dans des pots de grès ou des bocaux de verre avec un mélange de petits oignons, de thym, de clous de girofle, d'estragon et de poivre long ou piment rouge ou vert. Ayant fait bouillir du vinaigre de la meilleure qualité, on le verse tiède sur les cornichons, puis de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, on le décante pour lui donner un nouveau bouillon. Enfin, quand les pots ou les bocaux sont remplis ou bien refroidis, on les ferme hermétiquement avec une plaque de liège recouverte d'un parchemin ou d'un fragment de vessie.

Cette recette, un peu compliquée, donne des cornichons d'un beau vert et de longue conservation.

CONSERVES DE CORNICHONS À FROID.—Ayant préparé et salé les cornichons comme il est dit plus haut, les ayant rangés dans des bocaux ou des pots de grès, on verse le vinaigre froid.

Vingt à trente jours après, ce vinaigre est décanté et remplacé par du vinaigre neuf; enfin, après un nouvel intervalle d'un mois, un second décaillage est opéré et un nouveau vinaigre versé sur les cornichons. Le bocal est bouché comme il est dit ci-dessus.

Cette méthode, plus facile, mais plus dispendieuse que la précédente, donne des cornichons plus fermes et d'un plus beau vert que par la méthode à chaud.

VOULEZ-VOUS AVOIR UN BON PRONOSTIC SUR LES RIGUEURS DE L'HIVER.—Voici le moyen que nous donne un horticulteur qui le dit infailible: Sortez de terre un oignon et débarrassez-le de ses pelures. Plus il y en aura, plus la saison sera froide; s'il n'y en a qu'une, on peut être certain d'échapper aux grandes gelées.